

Entre deux lacs à Sainte-Foy-de-Peyrolières



Visorando



Randonnée n°2958826

Une randonnée proposée par Shrando31410

Randonnée bucolique reliant le lac de Sainte-Foy avec celui de Parayre.
Paysages champêtres.

Durée :	4h 10	Difficulté :	Moyenne
Distance :	13,24 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	136 m	Activité :	Pédestre
Dénivelé négatif :	137 m		
Point haut :	267 m	Commune :	Sainte-Foy-de-Peyrolières (31470)
Point bas :	218 m		

Description

Se garer sur la parking de la mairie, Place du 14 Juillet.

(D/A) Rejoindre l'Avenue du 8 Mai, virer à gauche et passer devant la mairie puis l'église. Tourner à gauche 200 m plus loin dans le Chemin du Barrat qui supporte le ^{GR}86. À la première intersection, rester à gauche sur le chemin de terre qui descend vers la route de Saiguède.

(1) Tourner à droite en direction des installations sportives. À la fourche, serrer à droite, passer devant l'entrée du stade puis virer à gauche dans le petit chemin de terre.

(2) Au bout, tourner à gauche pour rejoindre la digue du lac de Sainte-Foy. La franchir, virer à gauche sur la route goudronnée puis poursuivre sur la droite.

(1) Reprendre à gauche le même chemin de terre pour revenir sur Sainte-Foy en suivant le ^{GR}.

Arriver Avenue du 19 mars 1962, prendre à droite puis à gauche devant la salle des fêtes, Rue de l'Albergue. Tourner à droite, Allée des Tilleuls, et continuer jusqu'à la Poste, en vue du château d'eau.

(3) Tourner à gauche, Rue Saint-Jude puis virer à droite pour contourner le château d'eau. Suivre le Chemin des Crabères, qui s'incurve sur la gauche, devient chemin de terre et descend vers le ruisseau que l'on peut franchir soit à gué, soit sur un pont. Remonter en face et arriver aux premiers mètres de goudron.

(4) Tourner à droite sur le large passage entre deux maisons. Le chemin de terre continue sur 300 m, arrive à une route goudronnée au lieu-dit En Castagné : prendre à gauche. Au premier carrefour en T, virer à droite.

(5) Tourner à gauche sur le chemin de Rouaix et continuer toujours tout droit sur 2 km environ. À mi-chemin, la route tourne vers la droite et il faut prendre en face le chemin de terre. Franchir le Ruisseau des Secs par un gué (un pont en mauvais état actuellement existe en parallèle) et arriver à l'angle d'une antenne relais à la route de Beaufort.

(6) Prendre à gauche, quitter dans un virage le ^{GR} 86 pour descendre vers la D7, route à grande circulation. **Prudence lors de la traversée.** Continuer en face sur le chemin agricole qui longe la rive du lac de Parayre.

(7) Tourner à 90° à gauche avec le chemin et continuer tout droit. Franchir un nouveau gué sur le même ruisseau (pas de pont, risques en cas de pluie et de niveau d'eau élevé). Arriver à la route goudronnée et la suivre à gauche en direction de Sainte-Foy

Points de passages

- D/A Mairie**
N 43.492891° / E 1.144293° - alt. 261 m - km 0
- 1 Route de Saiguède - Ayguebelle (cours d'eau) - Affluent du Touch**
N 43.495362° / E 1.14174° - alt. 240 m - km 0.77
- 2 Lac de Sainte-Foy**
N 43.498787° / E 1.131655° - alt. 245 m - km 1.8
- 3 Château d'eau**
N 43.491809° / E 1.145066° - alt. 260 m - km 3.85
- 4 Passage entre deux maisons**
N 43.486896° / E 1.143885° - alt. 260 m - km 4.46
- 5 Chemin de Rouaix**
N 43.484064° / E 1.138564° - alt. 264 m - km 5.22
- 6 Antenne relais. Vers la - Saudrune (rivière) - Affluent du Touch**
N 43.466508° / E 1.129359° - alt. 265 m - km 7.39
- 7 - Lac de la Parayre**
N 43.465374° / E 1.151267° - alt. 223 m - km 9.39
- 8 D7 - Prudence - Abris bus à droite**
N 43.488484° / E 1.147807° - alt. 238 m - km 12.09
- D/A Point de retour**
N 43.492907° / E 1.144261° - alt. 261 m - km 13.23

jusqu'à la D7.

(8). Traverser **avec prudence** pour prendre en face le petit chemin de terre qui s'enfonce dans un bois. Le suivre pour rejoindre le Chemin des Crabères.

(4) Poursuivre sur la droite et revenir à la Poste.

(3) Prendre sur la gauche pour atteindre l'Avenue du 8 mai 1945. Traverser au passage piétons et regagner le point de départ qui se situe en face (D/A).

Informations pratiques

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-entre-deux-lacs-a-sainte-foy-de-peyrolie/>

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



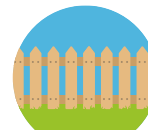
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.